

Émetteur

AUDIS SN

3 rue jean rédélé
76370 MARTIN EGLISE

Tél.: 0232146868

Email: contact@audis.fr

Adressé à

KEMIA

Facturation
49 BOULEVARD JACQUARD
62100 CALAIS

Numéro TVA: FR48903510295

Catégorie d'opérations : Livraison de marchandises

Montants exprimés en Euros

Désignation	TVA	P.U. HT	Qté	Total HT
1007 - CAFE ESPRESSO GOLD CART. FISAX16 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21011100)	5,5%	92,80	10	928,00
1080 - AROME CACAO VAN HOUTEN CART FISAX16 AROME CACAO VAN HOUTEN CART FISAX16 (Nomenclature douanière ou Code SH: 18062095)	5,5%	53,88	10	538,80
1027 - BOISSON INSTANTANEE AU CAFE AROME CACAO. CAPPUCCINO CART. FISAX16 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21011298)	5,5%	57,60	2	115,20
1026 - BOISSON INSTANTANEE AU CAFE CAP CINO FISAX16 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21011298)	5,5%	66,40	3	199,20
1031 - BOISSON CAPPUCCINO CACAOTEE CAFE NOISETTES FISAX16 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21011298)	5,5%	77,60	4	310,40
1030 - BOISSON CAPPUCCINO CACAOTEE CAFE CAMEL CART. FISAX16 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21011298)	5,5%	77,60	4	310,40
1042 - POTAGE LEGUMES CART. FISAX16 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21041000)	5,5%	63,20	2	126,40
1040 - POTAGE TOMATES CART. FISAX16 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21041000)	5,5%	63,20	1	63,20
PRESENTOIR_2_CARTOUCHES_BLANC - PRESENTOIR 2 CARTOUCHES BLANC PRESENTOIR 2 CARTOUCHES BLANC (Nomenclature douanière ou Code SH: 84768900)	20%	15,00	4	60,00
GOBELET_192ML_SBI06_X_100X30 - GOBELET VIDE	20%	2,00	60	120,00

--	--	--	--	--

Conditions de règlement: Règlement à 30 jours

Mode de règlement: Ordre de prélèvement (sur compte FR76 3...)

Total HT	2 771,60
Total TVA 5,5%	142,54
Total TVA 20%	36,00
Total TTC	2 950,14
Payé	2 950,14
Reste à payer	0,00

Versements déjà effectués

Règlement	Montant	Type	Num
15/01/2025	2 950,14	Ordre de prélèvement	T250110

AUDIS subordonne le transfert de propriété de toutes marchandises vendues au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal, intérêts, pénalités et accessoires. En cas de non-paiement à l'échéance, AUDIS pourra exiger, par lettre recommandée avec demande d'accusé réception, la restitution des marchandises aux frais et risques de l'acheteur ou revendiquer la partie du prix non encore payée. En cas de saisie arrêt ou toute autre intervention d'un tiers sur la marchandise, l'acheteur devra impérativement en informer AUDIS sans délai afin de lui permettre de s'y opposer et de préserver ses droits. Tout retard de paiement entraînera l'application d'une pénalité égale à 3 fois le taux l'égal, majorée d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€. (Loi 2012-387 du 22/03/12). Aucun escompte ne sera appliqué sans mention spécifique sur la facture.

[Conditions générales de vente - https://www.audis.fr/CGV_AUDIS-SN.pdf](https://www.audis.fr/CGV_AUDIS-SN.pdf)